

elle à paris actu



10 QUESTIONS SUR L'AUTOLIB

Bertrand Delanoë a fait sensation le 13 janvier dernier en présentant, dans le cadre de sa campagne pour les municipales, un projet de voitures en libre-service. De quoi s'agit-il au juste ?

1 L'AUTOLIB, C'EST QUOI ? Tel qu'il a été présenté par le maire de Paris, le projet est révolutionnaire. Les systèmes d'autopartage qui existent à Paris (Caisse commune, Mobizen et Okigo) ou en province (notamment à Lyon, avec un système lui aussi baptisé Autolib) ne fonctionnent pas en libre-service. Pour emprunter une voiture, vous effectuez au préalable une réservation sur Internet. Avec Autolib version Paris, le choix est celui de la liberté : après avoir souscrit un abonnement (comme pour Vélib), vous empruntez sans réservation un véhicule à une borne et le laissez à une autre.

2 C'EST POUR QUAND ? « Mi-2009 », avance Jacques Bravo, maire (PS) du 9^e et référent du projet Autolib au sein de l'équipe de campagne de la majorité sortante. « En comptant la rédaction du cahier des charges, la consultation et l'attribution du marché, c'est court, indique l'élu, mais jouable. »

3 COMBIEN DE VOITURES ? MI-2009, UN PARC DE 2 000 VÉHICULES EST ENVISAGÉ.

4 COMBIEN DE BORNES ? Les chiffres évoqués sont de 20 bornes par arrondissement, soit 100 voitures par arrondissement (à moduler selon la taille et la population des arrondissements). « Dans chaque arrondissement, les conseils de quartier seront consultés », explique le maire du 9^e.

5 ELLE SERA ÉLECTRIQUE ? L'idée c'est de diminuer le trafic : des études ont montré, selon le site Autonews.fr, qu'une seule voiture Autolib pourrait se substituer à huit véhicules particuliers. Jacques Bravo précise qu'il pourra s'agir de « véhicules électriques ou hybrides ». Car le tout électrique pose encore pas mal de problèmes. « Avec les batteries actuelles, l'autonomie ne dépasse guère les 40 km », explique François Gindre, directeur de Lyon Parc Auto qui exploite le système Autolib local. Testé il y a deux ans dans sa ville, l'autopartage de véhicules électriques (des Saxo) a été, selon lui, « un échec total ». Car il faut ajouter une autre contrainte : le temps de rechargement (4h pour 1h de circulation) des batteries.

6 COMBIEN ÇA VA COÛTER ? On peut penser à un niveau de tarif comparable à ce qui se fait déjà en matière d'autopartage : un abonnement mensuel d'une dizaine d'euros, puis une facturation à la fois à l'heure (quelques euros) et au kilométrage (quelques cents).

7 POUR QUEL USAGE ? Pas pour partir en week-end à Honfleur : dans ce cas, un loueur classique sera plus avantageux. L'Autolib servira à des petits trajets, pour aller en banlieue, rentrer du théâtre, etc.

8 QUI VA CONSTRUIRE LES VOITURES ? Si l'on reste dans l'hypothèse électrique, et toujours à en croire Autonews.fr, deux opérateurs seraient sur les rangs : Bolloré, associé à Pininfarina dans la Blue Car, et Dassault, maître d'œuvre de la Cleanova II, un modèle conçu sur la plate-forme de la Kangoo.

9 QUI SERA L'OPÉRATEUR ? A la différence du marché passé avec Decaux pour Vélib', l'Autolib devrait faire l'objet d'une délégation de service public. « Comme nous voulons proposer à des communes de la métropole de se joindre à nous, c'était la meilleure façon de procéder, explique Jacques Bravo. Nous rédigeons un cahier des charges, il y a une commission de sélection, on verse une subvention au prestataire choisi et en contrepartie il effectue la prestation. »

10 QUE PROPOSENT LES AUTRES LISTES ? La liste UMP de Françoise de Panafieu propose « la mise en place de 2 500 véhicules en libre-service, soit une station tous les 300 m ». Marielle de Sarnetz (Modem) veut « développer le système de l'autopartage » et « lancer une offre de scooters électriques ». Quant aux Verts, ils s'opposent au projet : « Nous sommes contre Autolib, cela risque de n'être qu'un substitut des taxis », indiquait leur tête de liste Denis Baupin le 12 février à « Libération ».

VINCENT-XAVIER MORVAN